

## **7 janvier 1873 : Rixe à Chatillon entre Alphonse Jacon et Siméon Marion dit Pétroulin et Antoine Sermet de Montanges.**

En rentrant de tournée les gendarmes arrivant vers leur caserne entendent crier et chanter 4 ou 5 individus qui se sont sauvés à leur vue en sautant les haies pour se soustraire à leur poursuite.

Les gendarmes arrivent enfin à se saisir de Siméon Marion dit Pétroulin, âgé de 62 ans, tailleur de pierres à Montanges.

Outre le bruit que les gendarmes ont entendu il se passe une autre scène devant la boutique de Mr Montagne, marchand de légumes où le dénommé Jacon Alphonse, âgé de 38 ans menuisier était jeté à terre et recevait des coups d'un individu.

### **Déclaration d'Alphonse Jacon :**

« J'étais avec Pierre Ballivet, domestique et Joseph Genolin, sabotier ; nous sortions de boire un litre et nous nous retirions ensemble, j'étais en tête et croyais toujours être suivi de mes deux compagnons ; mais ils s'arrêtent quelque part et moi ayant continué ma route je rejoins le nommé Marion dit Pétroulin qui s'en allait seul sur la route qui mène à la gendarmerie. Arrivés tous deux au bas de la ruelle qui monte à mon logement je dis à Marion à qui je devais 4 francs que j'allais lui donner. Mais il a répondu que ce n'est pas 4 francs mais 50 que je lui dois et que si je ne lui donnais que 4 il avait autant à m'en faire cadeau. Je lui dis alors que je ne lui donnerais que ce que je lui devais et sur cette parole il m'a traité de voleur tout en conservant son attitude passive.

A ce moment arrive le Sieur Antoine Sermet et sans que je sache pourquoi me pousse et me fait tomber ainsi que Marion qui était près de moi. Après quoi Sermet me donne force coups de poings dont un m'a entamé la joue gauche. En tombant j'ai reçu une forte contusion à l'épaule et à la main gauche. »

### **Les gendarmes ont entendu Madame Montagne, née Josette Brasier, âgée de 49, revendeuse de légumes à Chatillon :**

« Vers 10 heures trente devant chez moi j'ai entendu du tapage et entendu appeler au secours de mon voisin qui recevait des coups de Antoine Sermet de Montanges. Je suis descendue pour les séparer c'est à ce moment que plusieurs individus sont arrivés ainsi que les gendarmes et je suis rentrée après avoir aidé Jacon à rentrer chez lui. »

### **Le lendemain les gendarmes se rendent à Montanges pour entendre Marion qui a déclaré :**

« Dimanche nous étions en train de boire avec Sermet chez Champion quant nous avons été rejoints par Claude Marcellin, François Favre et André Reygrobellet tous de Montanges et nous avons trinqué ensemble et sommes sortis vers 22 heures. »